

SOURIEZ. VOUS ÊTES FILMÉS!



Un compte rendu de la **perspective canadienne**
entourant **la vie privée et la sécurité**
à l'âge de la **surveillance sophistiquée**

Introduction

On entend souvent les termes « vie privée » et « sécurité » utilisés l'un pour l'autre et on voit qu'ils se recoupent dans les implications de la protection des renseignements. Ces domaines distincts de la confidentialité du public et de la protection des renseignements peuvent en fait avoir des relations difficiles et on peut parfois sacrifier l'une au nom de l'autre. Alors que les avancées dans la technologie de surveillance nous permet de mieux suivre et cibler les activités criminelles, les Canadiens ont des attentes élevées à propos des rôles joués par le gouvernement et les entreprises privées dans leurs offres de sécurité publique – en fait, la majorité est prête à sacrifier leur propre vie privée pour la protection du plus grand nombre.

Comprendre les besoins et les désirs des consommateurs canadiens, des entreprises et du gouvernement a toujours été une partie intégrale des opérations de Panasonic au Canada depuis plus de 40 ans. Cette étude cherche à mieux comprendre la mentalité des Canadiens et les perceptions changeantes sur la sécurité et la vie privée, qui constituent, comme jamais auparavant, un domaine important d'enquête.

Des événements récents, autant à l'étranger qu'au Canada, ont jeté la lumière sur l'importance de la surveillance et des données qui en résultent, mais les questions concernant la vie privée continuent à émerger. L'étude a sondé plus de 1 500 Canadiens représentant chaque tranche d'âge de la population partout au pays pour mieux comprendre leurs attentes concernant la sécurité publique, les endroits où elle fait défaut, les endroits où les avancées dans la technologie de surveillance sont bien accueillies et à quel moment les menaces à notre vie privée vont trop loin.

La recherche a déjà démontré qu'il y a de plus en plus d'inquiétudes de la part des organisations relatives à la sécurité des données. D'après le récent rapport Forrester : *Understand the State of Data Security and Privacy (comprendre l'état de la sécurité des données et de la vie privée) : 2013-2014*, la sécurité des données constituait la deuxième plus grande partie des budgets de la technologie de sécurité des TI (17 pour cent) en 2013 et on projetait que 35 pour cent des firmes planifiaient augmenter leurs dépenses en 2014.ⁱ

Du fait que ces avancées technologiques semblent alimenter cette inquiétude face à la menace de la vie privée des Canadiens, ce rapport va examiner comment les Canadiens se sentent à propos de la technologie de surveillance et va fournir une perspective sur ce sujet.

ⁱ*Understand The State Of Data Security And Privacy (comprendre l'état de la sécurité des données et de la vie privée) : 2013 à 2014, Forrester.*

Quand nous désirons savoir que quelqu'un surveille

Depuis l'introduction de la Loi canadienne sur les droits de la personne en 1977, de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982 et de la Loi sur la protection des renseignements personnels en 1983, les lois et la législation sur la vie privée ont évolué pour rester à la hauteur des avancées technologiques. En matière de surveillance, les lois sur la vie privée dans le secteur privé évoluent également en même temps que l'usage de la surveillance vidéo par les organisations privées a augmenté dans les dernières années. Pendant que les technologies changent et les coûts diminuent, la surveillance vidéo devient de plus en plus facilement accessible aux organisations de toutes les grandeursⁱⁱ.

En matière de surveillance vidéo du public, les Canadiens pourraient être surpris d'apprendre que les caméras se trouvent dans plus d'endroits publics que l'on pourrait penser et les événements récents ont montré que les images filmées peuvent avoir une valeur impossible à mesurer quand il s'agit de reconstituer une activité criminelle.

L'étude examine ce que les Canadiens ressentent à propos de la surveillance selon l'endroit où ils se trouvent, à quel moment ils sentent que leur vie privée est menacée et à quel moment ils préféreraient savoir que quelqu'un surveille.

Dans presque tous les cas, la majorité des Canadiens a déclaré préférer que des caméras de surveillance soient présentes sur les lieux. Ils étaient majoritairement en faveur des caméras de sécurité dans les banques (94 pour cent), les édifices gouvernementaux (90 pour cent), le transport en commun (90 pour cent) et dans les centres commerciaux ou les magasins (90 pour cent), ce qui suggère qu'ils reconnaissent le potentiel qu'il y ait des activités criminelles dans ces environnements et veulent qu'il y ait une surveillance pour filmer tout méfait.

CAMÉRAS DE SÉCURITÉ DANS LES LIEUX PUBLICS



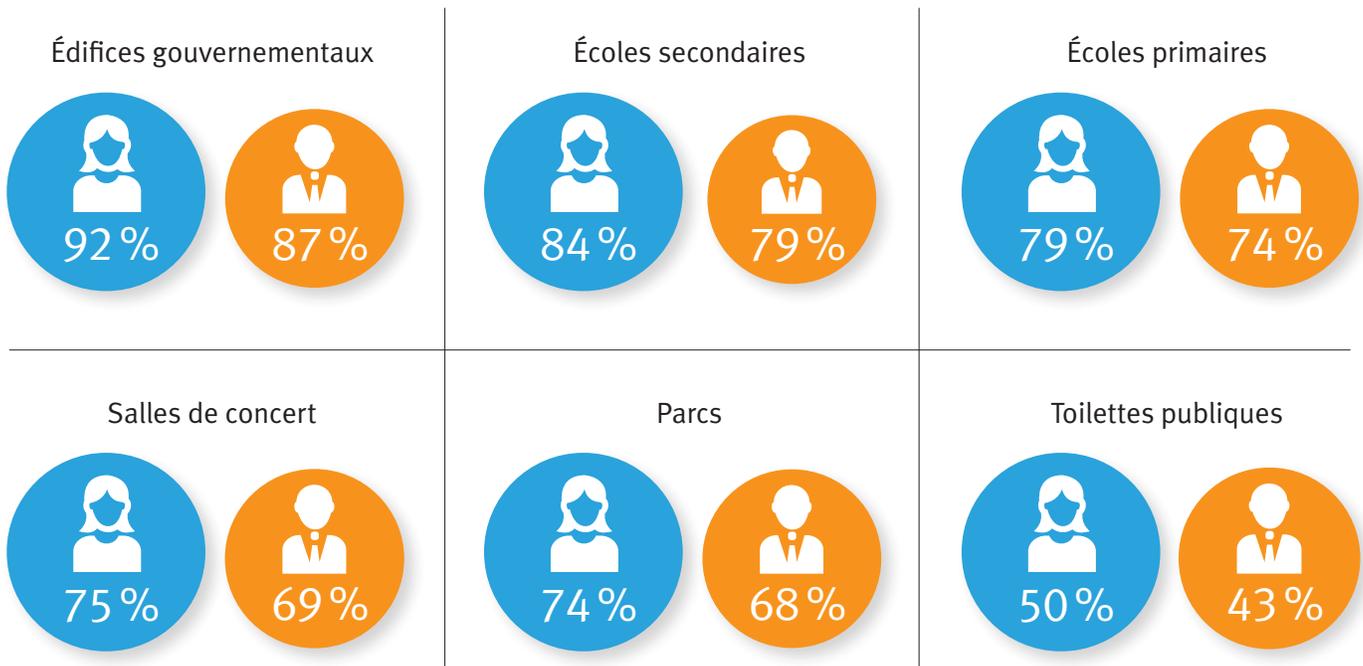
Les Canadiens sont le plus en faveur des caméras de sécurité dans les banques (94 %), les édifices gouvernementaux (90 %), le transport en commun (90 %) et les centres commerciaux ou magasins (90 %). Seulement la moitié environ sont d'accord pour avoir des caméras dans leur lieu de travail (54 %) ou dans les toilettes publiques (47 %). Les Canadiens âgés de 18 à 34 ans sont invariablement moins susceptibles d'être d'accord avec le fait de placer des caméras dans n'importe lequel des endroits identifiés, comparativement aux Canadiens de 35 ans et plus.

ⁱⁱLignes directrices sur la surveillance vidéo au moyen d'appareils non dissimulés dans le secteur privé, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, mars 2008.

Les niveaux de confort semblent changer dès que la surveillance entre dans les zones considérées comme étant personnelles par les Canadiens puisque seulement la moitié de ceux-ci sont en faveur des caméras dans leur lieu de travail (54 pour cent) et légèrement moins dans les toilettes publiques (47 pour cent).

La recherche a aussi montré le désaccord entre les sexes à propos des endroits où il devrait y avoir une surveillance; les femmes sont plus susceptibles d'être d'accord avec la présence de caméras dans les lieux publics que les hommes.

FEMMES PAR RAPPORT AUX HOMMES SUR LA SURVEILLANCE DU PUBLIC



Il y a aussi un changement de perspective au sujet de la surveillance du public dans tous les groupes d'âge.

Les Canadiens âgés de 18 à 34 ans sont invariablement moins susceptibles d'être d'accord avec le fait de placer des caméras dans n'importe lequel des endroits identifiés comparativement aux Canadiens de 35 ans et plus.

Dans presque chaque cas, la majorité des Canadiens déclare une préférence pour que des caméras de surveillance soient présentes.

La protection par la dissuasion et la surveillance du public

Si vous saviez qu'une caméra est en train de vous filmer, feriez-vous certaines choses différemment? Dans un rapport du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée d'Ontario qui citait le marathon de Boston comme exemple récent, une recherche a déterminé que, dans certains cas, « les caméras, ce qui inclut les caméras privées et les caméras contrôlées par opérateurs, peuvent servir d'outils efficaces dans la détection, l'arrestation et la poursuite des contrevenants. »ⁱⁱⁱ

Et il appert que plus du tiers des Canadiens changeraient leur comportement s'ils savaient que leurs gestes étaient filmés par une caméra; cette proportion augmente jusqu'à la moitié de tous les Canadiens âgés de 18 à 34 ans.

Alors que le but principal de la surveillance dans les endroits publics est de protéger le bien commun plutôt que de surveiller les actions des individus, les Canadiens respectueux des lois ont des opinions bien arrêtées quand il s'agit d'être filmé par une caméra. Soixante-dix-huit pour cent des Canadiens disent que les caméras de sécurité devraient être clairement identifiées quand vous arrivez dans un lieu public et deux tiers des Canadiens (66 pour cent) disent que les avancées technologiques menacent leur vie privée.

Toutefois, une majorité d'entre eux (62 pour cent) sont prêts à sacrifier cette vie privée pour créer plus de sécurité pour le plus grand nombre et un autre 70 pour cent est d'accord pour que le Canada investisse plus dans la surveillance des lieux publics, sentant que les caméras jouent un rôle clé dans le combat contre le crime et (ou) dans la sécurité du public.

Plus des trois quarts (76 pour cent) des Canadiens sont d'accord avec le fait que les caméras de sécurité dissuadent les crimes et un plus grand nombre est d'accord que l'augmentation de la participation du public dans la surveillance les fait se sentir plus en sécurité (71 pour cent). Plus de la moitié des Canadiens (52 pour cent) sont d'accord pour dire que les avancées de la technologie rendent la participation des gens dans une activité criminelle plus difficile.

Cinquante-six pour cent des Canadiens possèdent un téléphone intelligent^{iv} avec des fonctionnalités vidéos. Les téléphones intelligents sont largement utilisés pour la communication entre deux individus qui se connaissent, toutefois les capacités avancées de captation, de stockage et de transfert de renseignements fournissent aux utilisateurs un éventail de nouvelles fonctions qui n'existaient pas jusqu'à tout récemment. Ces fonctions et capacités ont amené un certain nombre de questions entourant la sécurité et la vie privée.

Les Canadiens regardent des séquences de surveillance, capturent leurs propres images et les partagent.

ⁱⁱⁱ *Surveillance, Then and Now: securing privacy in public spaces, Information and Privacy Commissioner (La surveillance, hier et aujourd'hui : protéger la vie privée dans les lieux publics, Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée), juin 2013.*

^{iv} *Smartphones: Canadians increasingly attached to their mobile devices (Téléphones intelligents : les Canadiens de plus en plus attachés à leurs appareils mobiles), TheStar.com, juillet 2013.*

VISIONNEMENT ET CAPTURE DE VIDÉOS EN PUBLIC

	J'ai regardé des séquences vidéos de sécurité en écoutant les nouvelles ou sur les médias sociaux.	62 %
	J'ai filmé une vidéo avec un appareil mobile dans un lieu public.	33 %
	J'ai filmé une vidéo ou pris une photo d'un étranger dans un lieu public à son insu.	13 %
	J'ai partagé une photo ou une vidéo d'un étranger dans mes réseaux sociaux.	11 %
	Aucune de ces réponses	26 %

Près du trois quarts (72 pour cent) des Canadiens ont visualisé, capturé ou partagé des séquences vidéos de lieux publics. Parmi ces 72 pour cent : 62 pour cent ont regardé des séquences vidéos de sécurité en écoutant les nouvelles ou sur les médias sociaux, 33 pour cent ont filmé une vidéo avec un appareil mobile dans un lieu public, 13 pour cent ont filmé une vidéo ou pris une photo d'un étranger à son insu, 11 pour cent ont partagé une photo ou une vidéo d'un étranger dans leurs réseaux sociaux.

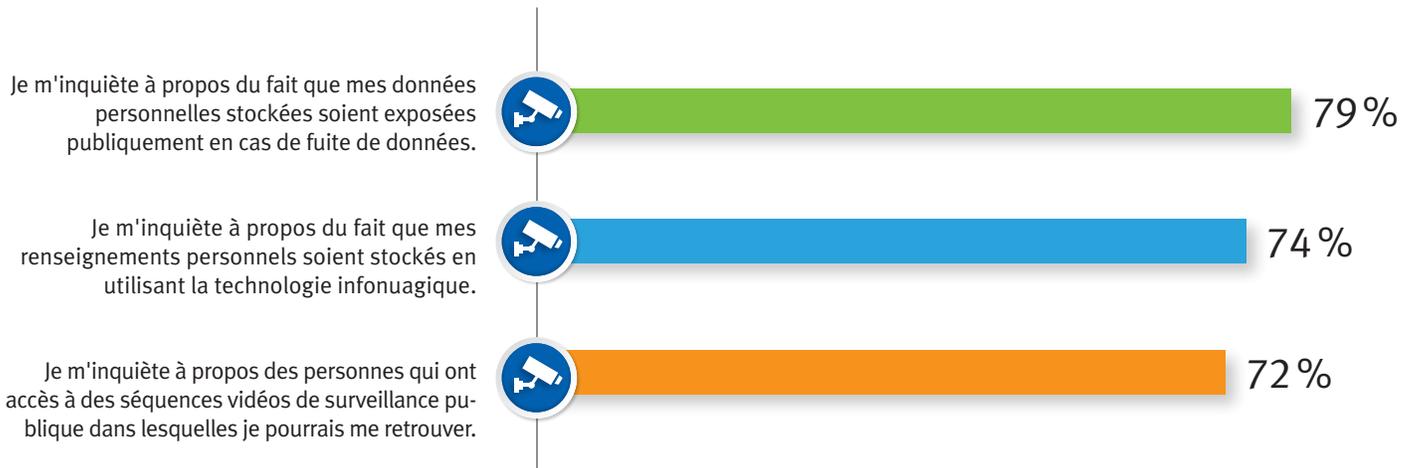
Beaucoup de Canadiens (72 pour cent) ont visionné ou capturé des séquences vidéos prises avec un appareil mobile et, sans surprise, cela est beaucoup plus fréquent dans le groupe des 18 à 34 ans (80 pour cent, comparativement à 66 pour cent des Canadiens âgés de 45 ans ou plus).

Utilisation et stockage des données, confort et sécurité

Avec les atteintes récentes à la sécurité de données importantes, comme la fuite de photos personnelles de célébrités du iCloud, la sécurité et le stockage des données n'ont jamais été aussi élevés dans la liste des priorités des Canadiens. Protéger les renseignements personnels demeure très important pour les Canadiens, pourtant cette étude révèle que les Canadiens se sentent moins inquiets du fait d'être filmés dans des séquences vidéos de surveillance que de la façon dont ces séquences seront utilisées, stockées et partagées.

Une écrasante majorité (75 pour cent) est à l'aise à l'idée que les forces de l'ordre pourraient avoir accès, en cas de besoin, à une séquence vidéo de surveillance publique dans laquelle ils pourraient se retrouver.

INQUIÉTUDES À PROPOS DU STOCKAGE ET DE L'ACCÈS



Soixante-douze pour cent se demandent qui d'autres a accès aux séquences vidéos de surveillance publique dans lesquelles ils pourraient se retrouver, 74 pour cent s'inquiètent à l'idée que leurs renseignements personnels soient stockés en utilisant la technologie infonuagique, et 79 pour cent s'inquiètent à l'idée que leurs renseignements personnels stockés soient exposés publiquement en cas de fuite de données.

La prise de conscience est un des facteurs clés qui affectent le niveau de confort : 45 pour cent des Canadiens s'inquiètent d'être filmés par des caméras de sécurité sans s'en rendre compte et 71 pour cent se préoccupent de la façon dont les séquences vidéos, dans lesquelles ils pourraient se retrouver, pourraient être utilisées à l'avenir.

Les Canadiens sont d'accord pour dire que les caméras de sécurité ont un effet dissuasif sur le crime (76 pour cent) et que la surveillance dans les lieux publics leur font se sentir plus en sécurité (71 pour cent), malgré tout, 70 pour cent d'entre eux s'inquiètent de la durée d'archivage de leurs renseignements personnels et des séquences vidéos de surveillance par les organisations. Et, 62 pour cent s'inquiètent du fait que les séquences vidéos de surveillance dans lesquelles ils pourraient se retrouver, soient utilisées à des fins de discrimination.

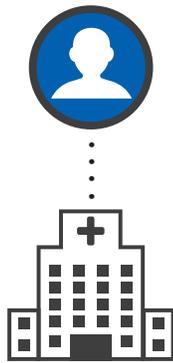
Intime et personnel

La technologie de reconnaissance faciale a été étudiée et améliorée avec le temps, mais pour les Canadiens il s'agit encore d'une façon relativement nouvelle d'envisager la sécurité et il existe plusieurs interprétations différentes de la technologie selon l'usage et l'endroit.

Il existe une forte chance que les Canadiens aient déjà eu affaire avec la technologie de reconnaissance faciale à la délivrance de leur permis de conduire ou quand ils sont devenus membres de certaines institutions comme les banques, les écoles, les édifices gouvernementaux et les installations médicales étant donné que cette technologie est en train d'être rapidement adoptée partout au Canada pour apporter de la sécurité, détecter les fraudes ou retrouver des individus précis dans des lieux publics. En 2014, le Service de police de Calgary est devenu le premier personnel affecté aux urgences au Canada à utiliser un logiciel de reconnaissance faciale pour identifier des suspects en les comparant à une base de données de photos d'identité judiciaire et le FBI a récemment adopté cette technologie aux É.-U.

En général, les Canadiens soutiennent l'usage de la technologie de reconnaissance faciale quand ils prennent en considération leur propre sécurité et celle des gens qui les entourent :

TECHNOLOGIE DE RECONNAISSANCE FACIALE



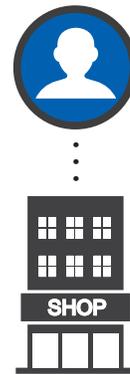
75 %

sont d'accord que l'usage de la reconnaissance faciale pour aider à suivre les gens qui entrent dans les écoles et les hôpitaux est une bonne chose



61 %

ressentent que l'usage de cette technologie pour empêcher les dépendants au jeu à rester hors des casinos est une bonne mesure



67 %

sont d'accord que les avancées de la reconnaissance faciale vont aider à mieux les protéger dans les lieux publics

Seulement 2 Canadiens sur 5 (42 pour cent) expriment un malaise à l'idée que leur photo soit comparée à celles d'une base de données. En fait, les Canadiens âgés de 18 à 34 ans sont moins susceptibles d'être d'accord que plus d'édifices publics devraient être équipés de systèmes de surveillance avec technologie de reconnaissance faciale qui identifient les gens qui arrivent sur les lieux (57 pour cent). Ceux qui sont âgés de 65 ans et plus étaient les plus convaincus que plus d'édifices publics devraient être équipés de cette technologie (79 pour cent) et ont indiqué qu'ils pensaient que les avancées de la reconnaissance faciale leur permettraient de se sentir plus en sécurité (73 pour cent).

Les femmes sont aussi plus susceptibles d'être d'accord que plus d'édifices publics devraient être équipés de systèmes de surveillance qui identifient les gens qui y entrent (72 pour cent, comparativement à 67 pour cent des hommes) et ont plus tendance à se sentir à l'aise en sachant que les séquences de surveillance dans lesquelles elles sont incluses peuvent être visionnées par les forces de l'ordre (77 pour cent, comparativement à 72 pour cent des hommes).

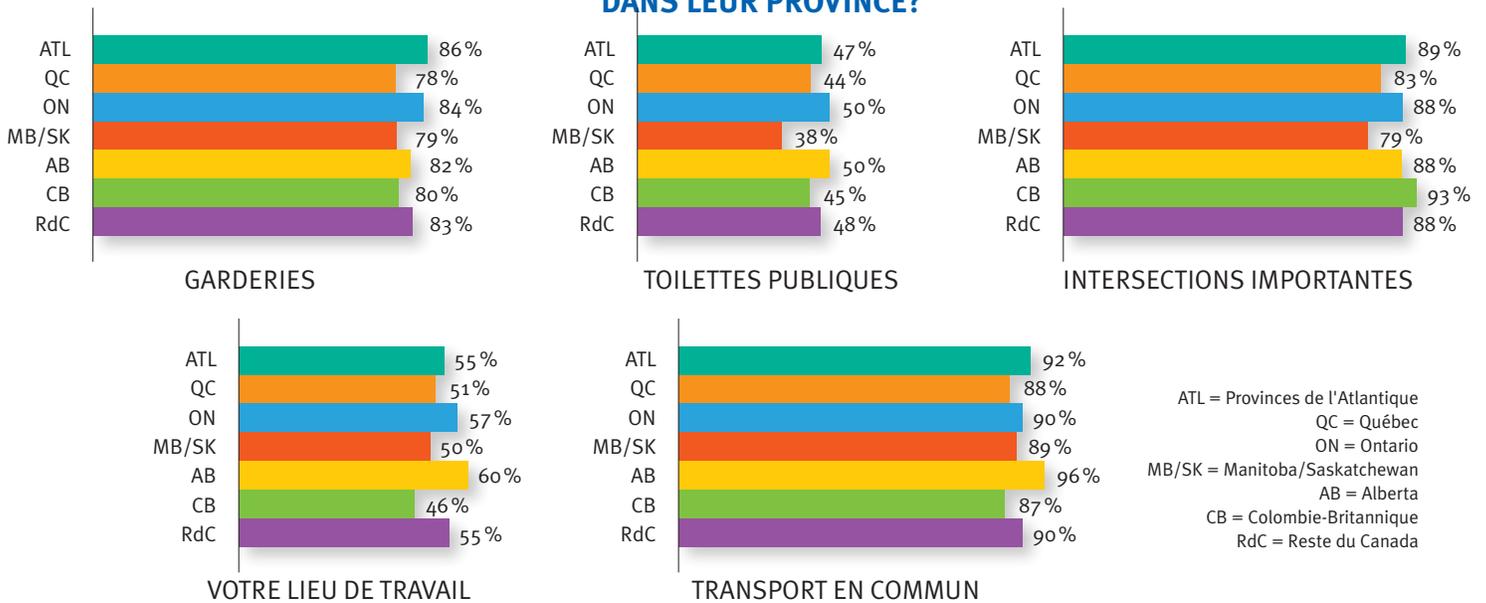
*Ceux qui sont âgés de 65 ans et plus étaient les plus convaincus que **plus d'édifices publics** devraient être équipés de la technologie de reconnaissance faciale*

Différences régionales

Les Canadiens partagent généralement la même vision de la sécurité publique et ont tendance à se retrouver dans une marge très mince dans leurs attitudes à propos de la surveillance et du rôle qu'elle joue dans leur protection.

Les répondants de l'Ontario étaient les plus susceptibles d'être d'accord avec la présence de caméras dans les rues de la ville (76 pour cent, comparativement à 69 pour cent pour le reste du Canada).

OÙ LES CANADIENS VEULENT-ILS VOIR DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE DANS LEUR PROVINCE?



Les Albertains sont tous d'accord avec la surveillance alors que les Québécois sont moins susceptibles d'être d'accord.

Les résidents de l'Alberta sont plus ouverts à la technologie de surveillance que le reste du Canada et sont les moins intimidés par les caméras de surveillance, qui leur donnent un sentiment de sécurité.

Les Albertains sont les plus susceptibles d'être d'accord avec le fait que la surveillance du public a un effet dissuasif sur le crime (83 pour cent, comparativement à 73) et ils sont majoritairement d'accord que le public en général a aidé à soutenir leur sécurité en capturant des images d'activités criminelles sur leurs appareils mobiles (75 pour cent, comparativement à 67). Les Albertains sont aussi les plus susceptibles de sacrifier leur vie privée si cela permet de créer plus de sécurité pour le plus grand nombre (71 pour cent, comparativement à 61 pour cent pour les autres Canadiens).

Les résidents du Québec, d'un autre côté, sont les plus lourdement en désaccord avec l'affirmation selon laquelle ils se comportent différemment quand ils sont devant la caméra (64 pour cent, comparativement à 53 pour cent pour les autres Canadiens) et ne pensent pas que les avancées dans la technologie ont rendu plus difficile la participation des gens à des activités criminelles (49 pour cent, comparativement à 40 pour cent pour les autres Canadiens). Ils sont aussi les moins désireux de sacrifier leur propre vie privée pour créer de la sécurité pour le plus grand nombre (44 pour cent, comparativement à 29 pour cent pour les autres Canadiens).

En conclusion : les Canadiens sondés se sentent plus en sécurité avec la surveillance

Les Canadiens comprennent le besoin de surveillance et les résultats de cette étude révèlent que, pour se sentir en sécurité, la plupart veulent savoir que quelqu'un surveille, mais aussi à quels moments ils sont surveillés.

Le rapport a dévoilé qu'il existait chez les Canadiens un grand désir de comprendre comment les images sont stockées, utilisées et détruites, ce que les secteurs du gouvernement et des entreprises considèrent comme utile lors de l'introduction de nouvelles mesures de sécurité. Il existe indéniablement des différences entre les niveaux de confort des hommes et des femmes par rapport à la surveillance et entre les générations âgées et les plus jeunes qui ont des attentes différentes quand il s'agit de leur vie privée.

Les avancées technologiques, comme la reconnaissance faciale, semblent être bien accueillies comme étant une meilleure forme de sécurité par la majorité des Canadiens qui croient que le Canada devrait investir plus dans la surveillance des lieux publics.



Regard vers l'avenir

Le sujet de la vie privée et de la sécurité continuera sans aucun doute de faire partie des discussions entre les diverses organisations et les individus alors que les fournisseurs de systèmes de sécurité continuent à présenter les nouvelles avancées de la technologie. En fin de compte, la perspective canadienne sera essentielle pour comprendre les façons dont le gouvernement et les entreprises peuvent aider à soutenir la sécurité du public et l'importance de la communication entourant leur usage de la technologie dans ce but.

À propos de Panasonic

Panasonic est une des marques canadiennes les plus fiables et de confiance, qui aide les gens à vivre mieux et à travailler plus intelligemment. Cette réputation a grandi grâce à la livraison constante d'une technologie de haute performance qui améliore la vie des Canadiens à la maison, au travail et parmi les communautés qui les entourent. Un fournisseur et chef de file de solutions technologiques intégrées pour les entreprises, Panasonic Canada Inc. livre des systèmes de sécurité et de surveillance à une large gamme de bâtiments : des édifices législatifs aux commerces de détail, en passant par les institutions académiques.

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE DANS CE RAPPORT

Un sondage de 1 517 Canadiens a été effectué en ligne entre le 19 et le 22 janvier 2015 en utilisant le panel en ligne de Léger, LegerWeb. Un échantillon de probabilité de la même grandeur donnerait une marge d'erreur de +/- 2,5 %, 19 fois sur 20.

Panasonic

business.panasonic.ca